

BANQUE NATIONALE.

RAPPORT

FAIT

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

DU 27 FÉVRIER 1860,

PAR M. LE GOUVERNEUR,

SUR

LES OPÉRATIONS ET LA SITUATION DE LA BANQUE,

ET

RAPPORT DE MM. LES CENSEURS.

BRUXELLES

IMPRIMERIE DE E. GUYOT,

RUE DE PACHÉCO, 12.

1860.

BANQUE NATIONALE.



RAPPORTS.

BANQUE NATIONALE.

RAPPORT

FAIT

A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ACTIONNAIRES

DU 27 FÉVRIER 1860,

PAR M. LE GOUVERNEUR,

SUR

LES OPÉRATIONS ET LA SITUATION DE LA BANQUE,

ET

RAPPORT DE MM. LES CENSEURS.

BRUXELLES

IMPRIMERIE DE E. GUYOT,

RUE DE PACHÉCO, 12.

—
1860.

BANQUE NATIONALE.

Rapport fait par M. le Gouverneur, à l'Assemblée générale du 27 février 1860, sur la situation de l'établissement et les résultats du bilan, arrêté au 31 décembre 1859.

MESSIEURS,

Le but de l'Assemblée générale de ce jour, aux termes des art. 29 et 47 des statuts, est de donner, à Messieurs les actionnaires, communication du bilan du dernier exercice et du compte de profits et pertes, et de leur présenter le rapport annuel sur les opérations et sur la situation de la Banque.

Je viens, Messieurs, m'acquitter de ce devoir et, comme les opérations de notre établissement ont suivi cette année une marche très-régulière, et n'ont été marquées par aucun incident exceptionnel et de nature à exercer une grande influence sur leurs résultats, nous pourrons, cette fois, circonscrire dans un cadre plus restreint les renseignements que nous venons vous donner, et nous borner, en quelque sorte, aux détails statistiques nécessaires pour vous initier à notre situation.

Aucune modification ne s'est opérée, l'année dernière, dans le personnel de l'Ad-^{Personnel.} ministration. M. Prévinaire, directeur sortant, et MM. le baron Osy et Ch. De-meure, membres du Conseil des censeurs, dont le mandat était à la veille d'expirer, ont été réélus à l'unanimité des suffrages, dans votre Assemblée générale du 19 décembre dernier.

Mouvement des actions.

Le nombre des transferts d'actions, qui avait été, en 1858, de 134, s'est élevé à 152 dans le courant du dernier exercice, savoir :

95 transferts d'actions au porteur en actions nominatives comprenant	805 actions.
43 transferts d'actions en nom en actions au porteur	2,552 id.
14 id. d'actions en nom	465 id.
Ensemble.	<u>3,500 actions.</u>

Au 31 décembre 1858, le nombre d'actions inscrites en nom était de	11,852 id.
Il en a été inscrit en 1859	805 id.

Ensemble. 12,657 actions.

Mais il a été transféré au porteur 2,552 id.

Reste. 10,125 actions.

Le chiffre des actions au porteur, au 31 décembre 1859, était de 14,875 id.

Ensemble. 25,000 actions.

A cette même époque, les 10,125 actions en nom étaient réparties entre 550 actionnaires, dont 246 possédant plus de dix actions et pouvant, d'après les statuts, assister et voter aux assemblées générales.

Il résulte de ces chiffres, que le nombre des actions inscrites a subi, l'année dernière, une diminution de 1,727 actions, qui ont été converties en actions au porteur et que, néanmoins, le nombre des actionnaires ayant droit de voter s'est accru de 21, puisqu'il n'était que de 225 à la fin de l'année précédente.

Résultats du Bilan.

Le neuvième bilan de la Banque nationale, que nous avons l'honneur de mettre sous les yeux de l'Assemblée générale (annexe A), a été arrêté par l'Administration, au 31 décembre dernier, conformément à l'art. 25 des statuts. Il balance, en actif et passif, par fr. 221,250,400 76, et présente, au compte de profits et pertes (annexe B), un solde en bénéfice, pour les opérations de l'année, de fr. 3,141,702 94, en y comprenant la somme de fr. 625,000 payée aux actionnaires pour le dividende de 2 1/2 p. c. du capital versé, tel qu'il est réglé, par l'art. 17 des statuts, pour le premier semestre de l'exercice, ci. fr. 3,141,702 94

L'année dernière, le solde en bénéfice était de 3,225,645 72

Différence en moins en 1859. fr. 85,942 78

Un tableau spécial (annexe C) présente les calculs de la répartition de ces bénéfices, faite en conformité des statuts.

Vous verrez, par ce tableau, que le solde des bénéfices de l'année, devant former la répartition du second semestre, après le prélèvement de la part de l'État et de celle de la réserve, est de fr. 1,664,194 70, ce qui permet de payer aux actionnaires, pour le second semestre, fr. 66 50 par action, soit fr. 2 75 de moins qu'en 1858. Le Conseil général, procédant en vertu de l'art. 42 des statuts, a donc fixé, à ce taux, la répartition du second semestre de 1859, et a fait porter à la réserve l'excédant du compte de bénéfices, s'élevant à fr. 1,694 70.

Mais le Conseil général, sur la proposition du Conseil d'administration, a décidé en même temps, ainsi qu'il y était autorisé par l'art. 19, § 2 des statuts, qu'une somme de fr. 150,000 serait prélevée sur les intérêts de la réserve, pour être partagée entre les actionnaires.

Il résulte de cette décision, qui a reçu l'approbation de M. le Ministre des finances, que le coupon du second semestre du dernier exercice peut être payé par fr. 72 50, c'est-à-dire avec la même différence, sur celui de l'année dernière, que nous venons de signaler.

Vous remarquerez, Messieurs, que la part dévolue au Trésor, en vertu de l'art. 7 de la loi du 5 mai 1850, n'est cette année que de . . . fr.		265,148 22
Elle s'était élevée en 1858 à.		<u>288,614 80</u>
Différence en moins. . . fr.		23,466 58

Cette différence doit être doublée pour la part des bénéfices portée à la réserve, laquelle était l'année dernière de fr.		577,229 61
tandis qu'elle ne figure au bilan de cette année que pour . . .		<u>530,296 45</u>
Différence en moins. . . fr.		46,933 16

Le coupon de dividende du second semestre du dernier exercice sera donc payable par fr. 72 50, à Bruxelles et chez les agents de la Banque en province, à partir du 1^{er} mars prochain.

Si l'on ajoute à ce dividende le montant du coupon du premier semestre, qui a été payé par fr. 25, on voit que le revenu général de l'action est de fr. 97 50, soit fr. » 25 c. de moins que les deux coupons réunis de l'année dernière.

Enfin, si l'on y ajoute encore, fictivement, la part afférente à chaque action dans l'accroissement de la réserve, soit fr. 21 20, il en résulte que le produit total de l'action s'élève en réalité à fr. 118 70, c'est-à-dire à près de 12 p. c. du capital versé.

Capital Social.
Versement complé-
mentaire sur les
actions.

Vous vous rappelez, Messieurs, que les versements qui devaient compléter le capital social, pour les deux derniers cinquièmes, avaient été échelonnés en huit termes de fr. 50 chacun, et à six mois de distance, à partir du 1^{er} septembre 1855. Le dernier terme était donc exigible le 1^{er} mars de l'année dernière, de sorte que cette mesure a reçu aujourd'hui toute son exécution, sauf pour très-peu d'actions, qui sont restées en retard.

Cependant un assez grand nombre d'actionnaires n'ont pas fait leur versement dans le mois de l'avis publié par les journaux, et ont ainsi encouru l'amende du dixième comminée par l'art. 4 des statuts. Quelques-uns même, qui ont laissé écouler le délai de deux mois après l'échéance, ont été frappés de déchéance ; mais le Conseil général a toujours accueilli les motifs d'excuse qu'ils ont fait valoir pour en être relevés, et M. le Ministre des finances a constamment approuvé ces résolutions.

Quant aux amendes perçues, le chiffre s'en élève à ce jour à fr. 14,555, dont le montant a été réservé et n'a pas été compris dans les bénéfices de la Banque.

L'année dernière, à pareille époque, nous avons eu l'honneur de vous faire connaître que l'Administration était disposée à user d'indulgence envers des actionnaires, dont la négligence a été le plus souvent involontaire, et à faire droit aux nombreuses réclamations qui lui ont été adressées pour obtenir la restitution de ces amendes.

M. le Ministre des finances, que nous avons cru devoir pressentir sur cette proposition, à raison de l'intérêt du Trésor public qui participe, dans une certaine proportion, aux bénéfices de la Banque, nous a déclaré qu'il n'y faisait aucune opposition et qu'il considérait même cette mesure comme rentrant dans les attributions statutaires de l'Administration de la Banque. Quoi qu'il puisse en être à cet égard, nous avons pensé, Messieurs, que, pour être conséquents avec ce que nous avons dit l'année dernière, nous devons porter la question devant l'Assemblée générale, et nous venons en conséquence vous faire la proposition formelle d'autoriser la restitution de ces amendes, dans votre réunion de ce jour.

Nous aborderons maintenant l'examen des différents articles du bilan et du compte de profits et pertes, en vous signalant les différences les plus notables que présente cet exercice, comparé au précédent, sous le double rapport des opérations faites par la Banque et des bénéfices qu'elles ont produits. Nous y joindrons les explications nécessaires pour bien apprécier la situation de l'établissement.

Portefeuille.

Le taux de nos escomptes était, au 1^{er} janvier de l'année dernière, de 3 p. c. pour les traites acceptées et de 3 1/2 p. c. pour les effets de commerce non acceptés. Il

s'est maintenu dans ces conditions jusqu'au 10 mai, époque à laquelle une légère crise, occasionnée par les événements politiques, nous força à l'élever de 1 p. c. afin de combattre l'exportation du numéraire qui semblait prendre une trop grande activité; mais cette élévation ne fut que momentanée, et, dès le 16 juillet, nous revenions aux conditions précédentes, qui peuvent être considérées comme à peu près normales et qui n'ont plus varié jusqu'à la fin de l'exercice. Vous voyez donc que le commerce et l'industrie du pays ont joui, pendant tout le courant de l'année dernière, d'un taux d'intérêt très-modéré et qui a été souvent au-dessous de celui des pays voisins.

Les chiffres suivants, dans lesquels se résume l'importance de nos opérations de portefeuille, vous prouveront que le pays a fait un large usage des facilités de crédit qu'il trouve dans notre institution.

Au 31 décembre dernier, notre portefeuille se composait de la manière suivante :

1,719 effets sur Anvers, composant le portefeuille particulier de la succursale fr.	14,859,227 41
49,279 effets sur Bruxelles et autres places de l'intérieur.	101,983,982 11
597 effets sur l'étranger.	5,037,745 63
Soldes débiteurs des correspondants étrangers.	1,944,932 74
<hr/>	
51,595 effets d'un montant total de. fr.	123,845,887 89

L'année précédente, à pareille époque, notre portefeuille général n'était que de fr.	119,296,606 77
--	----------------

Différence en plus cette année. fr.	4,549,281 12
---	--------------

Mais une observation essentielle, c'est que le chiffre des valeurs belges de notre portefeuille, au 31 décembre 1859, excédait de plus de 20 millions celui de l'année précédente, ce qui est une preuve incontestable du grand développement des affaires du pays.

Comme les années précédentes, nous joignons à ce rapport différents tableaux Escompte. au moyen desquels vous pourrez apprécier, dans leur ensemble, les détails et les résultats de nos opérations d'escompte, pendant le cours de l'année qui vient de s'écouler.

Le tableau (litt. *H*) présente le résultat de tous les escomptes des effets sur la Belgique opérés dans le courant de 1859. Il indique le nombre des effets escomptés à Bruxelles, Anvers, et dans chacun de nos comptoirs de province, le montant de leur valeur, leur produit, le taux différentiel des escomptes par catégories, les

remises faites aux comptoirs, les pertes de places, et enfin les moyennes d'échéances et de produits, aussi par catégories.

Le tableau (litt. G) indique les chiffres comparés des escomptes des cinq dernières années, en y comprenant les valeurs étrangères.

Enfin, le tableau (litt. I) présente les mêmes chiffres, pour la succursale d'Anvers et les comptoirs de province.

Il résulte de ces différents tableaux que la Banque a escompté en 1859, 316,163 effets, pour une somme totale de . fr. 639,792,590 33

En 1858, elle avait escompté 257,790 effets d'une valeur de 586,154,519 32

Différence en plus cette année, 58,373 effets, et en somme, fr. 53,658,071 01

La moyenne générale des effets escomptés par la Banque, en 1859, a été de fr. 2,025, c'est-à-dire de fr. 252 60 au-dessous de celle de l'année précédente; mais cette moyenne n'est aussi élevée encore, qu'à cause de l'importance des valeurs sur l'étranger et de celles du portefeuille de la succursale; car, si l'on opère seulement sur les valeurs belges escomptées à Bruxelles et dans les comptoirs, la moyenne générale n'est plus que de fr. 1,598.

Au surplus, la Banque a toujours accueilli, sans égard à leur minime importance, toutes les valeurs qui se présentaient à elle, dans les conditions prescrites par ses statuts, et ce qui le prouve, c'est que sur 308,820 effets sur la Belgique escomptés en 1859, 158,159, ou plus de la moitié, sont inférieurs à fr. 500, et parmi ces effets il en est un très-grand nombre qui n'atteignent pas la somme de fr. 100.

Enfin, pendant toute l'année 1859, où nos escomptes belges ont atteint le chiffre de fr. 577,101,284 15, le nombre des effets refusés, tant à Bruxelles et Anvers que dans nos comptoirs, n'a été que de 3,885 se montant, en somme, à fr. 6,000,182 75, proportion qui n'excède guère celle de 1 p. c. de toutes les valeurs admises, et fournit une nouvelle preuve de la facilité du crédit sur tous les points du pays.

Nous devons encore mentionner ici, pour mémoire, l'encaissement gratuit que fait la Banque de tous les effets qui lui sont remis à l'échéance par le commerce de Bruxelles et d'Anvers, et dont le montant s'élève à un chiffre assez considérable.

Nous joignons cette année, à notre rapport, un nouveau tableau (litt. L) qui présente des aperçus fort intéressants: c'est le relevé, en nombre et en somme, de tous les effets remis par le portefeuille de Bruxelles à la Caisse des recouvrements pendant le courant de l'année dernière, avec diverses colonnes indiquant les effets retournés aux cédants de la Banque, tant à Bruxelles qu'en province, soit protestés, soit sans frais.

On voit par ce tableau que sur 140,255 effets remis à la Caisse des recouvrements et montant à fr. 245,572,288 81, il en a été retourné, sans frais, tant à Bruxelles qu'en province, 7,756 s'élevant à fr. 9,652,429 45, et qu'il a été retourné, après protêt, 2,592 effets d'un import de fr. 1,752,651 41; la réunion de ces deux catégories donne 10,348 effets, en retour, pour une somme de fr. 5,405,080 86. Ce chiffre ne représente guère que 2 p. c. et une légère fraction de la somme totale des effets encaissés par notre Caisse des recouvrements.

Le nombre des protêts pendant le cours de 1859 a été

A Bruxelles de . . .	2,592	}	4,589
A Anvers	186		
En province	1,611		

Ce chiffre est plus élevé de 1,913 que celui de l'année précédente.

Le nombre d'effets retournés sans frais, à nos cédants, a été pour Bruxelles de 7,756
pour nos comptoirs de province de 8,224

Ces effets, en retour, ne consistent généralement qu'en mandats de peu d'importance, et nous en avons d'ailleurs été immédiatement couverts par nos cédants, de manière que la Banque n'a essuyé aucune perte quelconque, dans ses opérations d'escompte, pendant le cours de l'année qui vient de s'accomplir.

Il résulte des tableaux que nous venons d'analyser et du résumé du compte de profits et pertes de 1859, que le produit général de l'escompte et des pertes des places s'est élevé, pendant le dernier exercice :

Produit de l'es-
compte.

Pour Bruxelles et les comptoirs de province, en y comprenant le réescompte de 1858 qui était de fr. 304,013 01, à fr.	2,998,582 69
Pour Anvers, y compris également le réescompte de fr. 47,822 41, à	640,746 29
Total. fr.	3,639,128 98

Mais il faut déduire de ce produit :

1° Le réescompte du portefeuille de Bruxelles, au 31 décembre 1859 fr.	294,666 60	}	359,180 89
2° Celui du portefeuille d'Anvers, à la même date.	64,514 29		
Le produit net du dernier exercice est donc de fr.	3,279,948 09		
Celui de 1858 était de	3,230,048 67		
Différence en plus, en 1859. fr.	49,899 42		

Cette différence n'est pas sans doute d'une grande importance, mais elle constate néanmoins que nos opérations d'escompte continuent à marcher dans la voie du progrès, ce qui résulte d'ailleurs de la comparaison, que nous avons donnée plus haut, du nombre et du montant des effets escomptés pendant les deux dernières années.

Le taux moyen de l'escompte, sur l'ensemble des opérations des comptoirs, a été, en 1859, de 3.49 p. c. brut et de 2.62 p. c. net, c'est-à-dire déduction faite de la remise des comptoirs. En 1858, la moyenne était de 3.56 p. c. brut et de 2.68 p. c. net. Elle était donc supérieure à celle de cette année, ce qui explique comment il se fait que l'augmentation du produit de l'escompte ne soit pas proportionnellement aussi élevée que celle du chiffre des valeurs escomptées.

Sur les opérations de la succursale, ce taux moyen a été en 1859 de 3.26 p. c. au lieu de 3.34 p. c. l'année précédente, et sur les escomptes de Bruxelles de 3.29 p. c., ce qui est précisément le chiffre de 1858.

Enfin, la moyenne générale de l'escompte, sur l'ensemble des opérations de la Banque en 1859, a été de 3.36 p. c. brut et de 2.89 net, au lieu de 3.38 1/2 et 2.98 p. c. en 1858.

Mouvement des caisses.	Les recettes de la Caisse centrale ont été, en 1859, de fr.	506,955,295 10
	et celles des agences de	772,656,147 17
	Ensemble fr.	<u>1,279,611,442 27</u>
	Les paiements opérés par la Caisse centrale, pendant le même exercice, se sont élevés à fr.	456,601,637 11
	Ceux faits dans les agences ont été de	731,294,659 19
	Ensemble fr.	<u>1,187,896,296 30</u>
	Le mouvement d'entrée et de sortie de toutes les Caisses de la Banque a donc été, cette année, de fr.	2,467,507,738 57
	En 1858, ce mouvement avait été de	2,221,375,287 84
	Différence en plus cette année. fr.	<u>246,132,450 73</u>

Encaisse.	Au 31 décembre 1859, notre encaisse, à Bruxelles, Anvers et dans nos agences, se composait, d'après le bilan, de la manière suivante :	
	1° Espèces et lingots fr.	57,564,842 80
	2° Effets échus ledit jour	4,561,871 68
	3° Billets de banque	21,598,180 »
		} fr. 83,324,894 48

L'encaisse métallique pur était, à la même époque, de . fr.	57,364,842 80
Au 31 décembre 1858, il s'élevait à	<u>64,633,117 75</u>
Différence en moins cette année fr.	7,268,274 95

Le chiffre de la circulation au 31 décembre dernier, réuni à celui des comptes courants, n'étant que de fr. 167,671,711 66, on voit que notre encaisse métallique dépassait, à cette époque, de fr. 1,500,000 environ la réserve du tiers prescrite par les statuts.

Le tableau (litt. E) présente les chiffres comparés des opérations de la Banque, et de leurs produits, pendant les cinq dernières années. Mouvement des opérations de la Banque.

Nous nous bornerons à faire ressortir ici les différences entre les deux derniers exercices :

En 1859, le chiffre global des opérations s'est élevé à . fr.	843,094,206 16
En 1858, il avait été de	<u>808,365,767 45</u>
Différence en plus cette année fr.	34,728,438 71

Ce chiffre vous fournit une nouvelle preuve du développement progressif des affaires de la Banque. Cependant, l'ensemble des produits présente une certaine réduction provenant de la diminution des opérations en prêts sur fonds publics et en bons du Trésor, et aussi de la réduction du chiffre des fonds publics consolidés, dont une forte partie a été cédée au fonds de réserve, pour en faire l'application prescrite par les statuts.

Ainsi, en 1859, le chiffre total des produits s'est élevé à fr.	4,318,270 05
Il avait été l'année précédente de	<u>4,397,279 »</u>
Différence en moins cette année . . . fr.	79,008 95

Le tableau (litt. D) présente, en regard, les chiffres des bilans des cinq dernières années ; mais nous nous bornons, comme d'habitude, à faire ressortir ici la différence entre les deux derniers exercices.

Au 31 décembre dernier, le passif de la Banque envers des tiers se composait :

1° Des billets en circulation ou existant dans les caisses, fr.	135,100,000 »
2° Des comptes courants, y compris le solde créditeur de l'État.	<u>54,169,891 66</u>
Total fr.	189,269,891 66

Au 31 décembre 1858, le même passif s'élevait à 182,760,875 89

Différence en plus cette année. . . fr. 6,509,017 77

Pour couvrir ce passif, la Banque possédait au 31 décembre dernier :

1° Dans ses caisses, en espèces, lingots et billets. . . fr.	83,324,894 48
2° En valeurs de portefeuille.	<u>123,845,887 89</u>
Fr.	207,170,782 37

Ainsi, à l'époque du dernier bilan, la Banque avait, en caisse et en portefeuille, près de 18 millions en sus de tout son passif exigible, et elle possédait, en outre, plus de 13 1/2 millions consistant dans ses fonds publics consolidés, dans ses prêts sur fonds publics, dans ses immeubles et sa réserve et dans le reliquat de sa créance à charge de la Société Générale. Nous croyons inutile de faire ressortir ici tout ce qu'une semblable situation présente de sécurité et combien elle justifie la confiance dont jouit notre établissement.

Nous joignons encore à ce rapport, sous le litt. K, le tableau par décades des échéances des effets composant le portefeuille de la Banque à l'époque du dernier bilan. Il résulte de ce document que, sur les fr. 125,845,000 formant le chiffre du portefeuille à cette époque, fr. 96,999,705 50, c'est-à-dire près des 4/5^{mes}, échéaient dans le courant des deux premiers mois de l'année, et que les échéances du premier mois, réunies à l'encaisse métallique, auraient suffi seules au remboursement complet de la circulation.

Effets en souffrance.

Aucun effet n'est resté en souffrance cette année, et par suite, comme nous l'avons déjà fait observer tout à l'heure, la Banque n'a aucune perte à subir du chef de ses opérations d'escompte; mais, par contre, elle a dû passer, par profits et pertes, une somme de fr. 25,000, montant d'un paquet de billets au porteur qu'elle avait envoyé à son agent à Huy, par lettre chargée à la poste de Bruxelles, laquelle a été soustraite par une main coupable, sans que la justice, qui a été saisie immédiatement de cette affaire, ait pu jusqu'ici découvrir l'auteur du crime.

L'Administration de la Banque s'est beaucoup émue de cet événement, qui a troublé sa sécurité et sa confiance dans le mode de transport des valeurs au porteur qu'elle transmet à ses agents sur tous les points du pays. Elle a même examiné si elle ne devrait pas abandonner ce moyen de transport pour en adopter un autre qui présentât plus de garantie; mais elle a dû renoncer à ce projet, en considération des frais énormes qui en résulteraient et qui dépasseraient de beaucoup, chaque année, le montant du préjudice que la Banque éprouve aujourd'hui pour la première fois, après neuf années d'exercice, pendant lesquelles elle n'a essuyé aucun accident de ce genre.

Fonds publics.

Au 31 décembre 1859, la Banque possédait en fonds publics :		
Fr. 1,493,000, 4 p. c., évalué à 80 francs.	fr. 1,194,400	} fr. 2,840,780 »
2,695,800, 2 1/2 p. c., à 50	1,547,900	
Bons du Trésor	298,480	
Au bilan de 1858, les fonds publics figuraient pour.	. fr.	3,263,540 »
	Différence en moins cette année.	. fr. 422,760 »

Cette différence provient principalement du transfert qui a été fait, comme l'année précédente, et aux cours respectifs des époques où il a été opéré, d'une partie de 4 p. c. pour l'emploi, prescrit par les statuts, de la réserve du bilan de 1858 et des intérêts de cette réserve échus dans le courant de 1859.

Ce fonds n'étant évalué à notre bilan qu'au cours de 80 p. c., il en résulte que ce transfert a produit, au profit de la Banque, un bénéfice de réalisation, lequel figure au compte de profits et pertes.

Les intérêts de nos fonds publics échus ou acquis à l'exercice clos le 31 décembre dernier, s'élèvent à fr.	150,200 33
Ils étaient l'année précédente de.	152,098 33
Différence en moins . . . fr.	21,898 0

Cette différence n'a d'autre cause que la réalisation dont je viens de parler.

Nos opérations en bons du Trésor ont été, cette année, encore moins élevées que l'année précédente.

En 1859, l'escompte de ces valeurs a produit, réescompte déduit fr.	37,099 42
En 1858, il s'était élevé à	48,117 12
Différence en moins . . . fr.	11,017 70

Nos fonds publics ne sont évalués, dans l'actif de notre bilan, qu'au denier 20 de la rente qu'ils produisent. S'ils l'avaient été sur le pied de leur valeur vénale, au 31 décembre dernier, le bénéfice acquis à la Banque, de ce seul chef, aurait dépassé fr. 400,000.

Depuis la clôture du bilan que nous soumettons à l'assemblée générale, le Gouvernement a fait l'emprunt de fr. 45,000,000, qui avait été autorisé par la loi du 8 septembre 1859; vous avez vu, par les divers documents qui ont été publiés à ce sujet, que la Banque nationale ne s'y est intéressée que pour fr. 2,500,000.

L'empressement avec lequel cet emprunt a été souscrit par le public, ou accepté par les autres établissements qui ont été appelés à y prendre part, ne rendait pas le concours de la Banque nécessaire au Gouvernement dans une plus large proportion. Dans cette circonstance, l'Administration a pu n'envisager que le seul intérêt de l'établissement, et elle a pensé que, dans un moment où son portefeuille se développe avec un nouvel essor, elle ne devait pas immobiliser une trop forte partie de son capital en fonds publics et diminuer ainsi les ressources qu'elle doit consacrer principalement au commerce et à l'industrie du pays.

Les prêts sur fonds publics, dont le chiffre s'était déjà notablement réduit en 1858, ont été encore beaucoup moins importants cette année. Prêts sur fonds publics.

Au 31 décembre dernier, le chiffre des prêts s'élevait à fr.	4,871,439 59
Ils figuraient au bilan précédent pour	<u>5,741,414 96</u>
Différence en moins cette année fr.	869,975 37

Cette somme de fr. 4,871,439 59 se divisait entre 87 emprunteurs, donc 16 de moins que l'année précédente.

L'intérêt perçu sur ces opérations s'est élevé en 1859 :	
A Bruxelles et dans les agences de province, à fr.	197,091 58
A Anvers	<u>36,650 94</u>
Total fr.	233,722 52
Il faut en déduire le réescompte de 1858, soit	<u>19,141 82</u>
Total net.	214,580 70
L'année dernière le produit était de fr.	<u>232,275 41</u>
Différence en moins cette année. fr.	17,694 71

La somme totale des prêts sur fonds publics, faits dans le courant de l'année dernière, s'est élevé à fr. 24,921,552 54

Le nombre des contrats a été de 767, donc 233 de plus qu'en 1858, quoique le montant des prêts soit inférieur de fr. 3,425,035 37

Compte spécial de la Société Générale. Les 4/5^{mes} de la créance de la Banque à charge de la Société générale ont été remboursés, et elle ne figure plus, à l'actif de notre bilan, que pour fr. 974,800.

Compte des correspondants étrangers. Les comptes des correspondants étrangers présentaient, au 31 décembre dernier, en faveur de la Banque, un solde de fr. 1,944,932 74 et les intérêts bonifiés à la Banque, par quelques-uns d'entre eux, ne s'élèvent cette année, suivant le compte de profits et pertes, qu'à fr. 945 96

Indemnité du caissier de l'Etat. Nous faisons figurer, comme les années précédentes, à l'actif du compte de profits et pertes, l'indemnité de fr. 100,000 que l'État paye à la Banque pour le service du caissier de l'État et qui n'est réglée qu'après la fin de chaque exercice.

Le compte immeubles, matériel et mobilier est porté cette année à l'actif du bilan pour. fr. 985,440 » Immeubles, matériel et mobilier.

Mais, dans ce chiffre, se trouvent compris les frais d'acquisition de maisons et terrains pour l'établissement du nouvel hôtel de la Banque et qui s'élèvent ce jour à fr. 373,040 »

La différence de. fr. 612,400 »
représente la valeur des immeubles et du mobilier, figurant au bilan de l'année précédente.

Vous savez, Messieurs, qu'en ce qui concerne la construction projetée du nouvel hôtel, un concours a été ouvert entre les architectes qui avaient offert leurs services à la Banque. Neuf projets ont été déposés dans les termes fixés par le programme. Ils ont été examinés avec soin et les prix et primes offerts ont été décernés; mais, postérieurement au délai fixé, de nouveaux plans ont été produits et sont soumis en ce moment à un nouvel examen. Si cet examen était favorable à l'un ou l'autre de ces projets nouveaux, rien n'empêcherait qu'il ne fût préféré, l'Administration ayant expressément réservé toute sa liberté d'appréciation, tant à l'égard du plan qui pourra être adopté en définitif, que pour le choix de l'architecte à qui pourront être confiées la direction et la surveillance des travaux.

Le compte des frais de premier établissement s'élevait au 31 décembre 1858 à fr.	292,000 »	Frais de premier éta- blissement.
Il figure au bilan de cette année pour	288,700 »	
Différence en moins fr.	3,300 »	

Ainsi, malgré l'amortissement de fr. 18,655 opéré cette année sur ce compte, ainsi que cela résulte du compte de profits et pertes, et quoiqu'une somme de fr. 23,310 ait été passée, en outre, par frais généraux, pour usure de billets, ce compte n'a subi qu'une réduction modique à cause des dépenses occasionnées, non par l'extension de la circulation, mais surtout par l'augmentation du nombre de billets de petites coupures, dont les frais de timbre sont très-élevés depuis que nous sommes rentrés sous l'application de la loi du 21 mars 1839. Nous ne pouvons, au surplus, que reproduire ici l'observation, que l'amortissement de ce compte est combiné de manière à ce qu'il soit complètement balancé à l'expiration du terme de la Société.

Trois articles du passif du bilan, la réserve, la circulation et les comptes courants peuvent seuls donner lieu à quelques observations spéciales. Passif du Bilan.

Réserve.

La part des bénéfices portée à la réserve, en vertu de l'art. 6 de la loi du 5 mai 1850, et en y ajoutant un léger excédant resté après la répartition du dividende, s'élève, cette année, à fr. 531,991 15

L'année dernière, il avait été porté à la réserve 580,574 05

Différence en moins. . . . fr. 48,582 90

Conformément à l'art. 16 de ladite loi, la part attribuée à la réserve et les intérêts du fonds de réserve, pendant le dernier exercice, ont été convertis en fonds publics, à l'exception de fr. 150,000 distribués aux actionnaires à titre d'accroissement de dividende. De sorte que le chiffre total de la réserve, au 31 décembre 1859, était de fr. 4,565,579 25, dont il faut cependant déduire ladite somme de fr. 150,000.

La part du fonds de réserve, afférente à chaque action, s'élève donc aujourd'hui à fr. 176 60.

Le fonds de réserve est représenté, à ce jour, par fr. 2,272,000 de fonds belges 4 p. c., et par fr. 5,585,200 de 2 1/2 p. c., dont la valeur, aux cours actuels, excède de plus de fr. 120,000 le capital de la réserve.

Billets de Banque.

Au 31 décembre 1859, le chiffre d'émission de nos billets au porteur s'élevait à fr. 135,100,000 »

Mais il y en avait, dans notre caisse centrale, et dans nos caisses de province, pour 21,598,180 »

Le chiffre effectif de la circulation à cette époque était donc de fr. 113,501,820 »

L'année précédente il s'élevait à 118,974,220 »

Différence en moins fr. 5,472,400 »

Voici maintenant quel a été, pendant l'année dernière, le mouvement des espèces et billets de Banque dans nos agences de province.

Les recettes faites en 1859, dans les agences, s'élèvent à fr. 554,679,885 75 dont fr. 196,481,855 75 ont été reçus en espèces, et fr. 358,198,030 » en billets.

Les payements, dans ces agences, se sont élevés à . . . fr. 580,356,259 96 dont fr. 193,032,629 96 ont été payés en espèces, et fr. 387,323,630 » en billets.

On voit donc que, pour les payements, la proportion des espèces contre les billets est à peu près de 1 à 2, tandis qu'elle est un peu plus élevée pour les recettes.

Le chiffre des billets présentés à l'échange, dans nos agences de province, a été de fr. 92,700,000 »

Celui des sommes versées pour obtenir des billets de 62.133,000 »

La balance des comptes courants figure au passif de notre bilan, au 31 décembre dernier, en y comprenant ceux de la succursale d'Anvers, pour fr.	54,169,891 66	<small>Comptes courants.</small>
Au 31 décembre 1858, elle était de	52,960,873 89	
Différence en plus cette année. . . . fr.	<u>1,209,017 77</u>	
Dans ce chiffre, le solde créditeur du Trésor est compris pour fr.	46,295,138 95	
Les comptes courants d'Anvers y figurent pour	3,494,029 51	
et ceux de Bruxelles, pour	4,380,723 20	
Ensemble . . . fr.	<u>54,169,891 66</u>	

Le nombre des comptes courants ouverts à Bruxelles, au 31 décembre dernier, était de 135 (trois de plus qu'en 1858), dont 23, à intérêt, avaient pour cause des prêts sur fonds publics.

La Banque restitue aux emprunteurs, avec une différence de 1 p. c. en sa faveur, l'intérêt sur les sommes provenant de ses prêts et laissées en compte courant.

Le solde de ces comptes productifs d'intérêt, en faveur des emprunteurs, était, à la même époque, de fr. 1,566,000.

La somme des intérêts bonifiés de ce chef a été pendant le dernier exercice de fr.	27,364 27
Elle avait été l'année précédente de	35,261 71
Différence en moins cette année, fr.	<u>7,897 44</u>

Les recettes de la Banque, comme caissier de l'État, se sont élevées en 1859 à fr.	170,185,203 29	<small>Caissier de l'État.</small>
L'encaisse au 1 ^{er} janvier était de	45,170,242 53	
Total. . fr.	<u>215,355,445 82</u>	
Toutes les dépenses de l'exercice s'élèvent à	169,123,536 49	
L'encaisse du Trésor, au 31 décembre 1859, était donc de fr.	46,231,909 33	
à quoi il faut ajouter pour divers comptes	63,229 62	
Total. . fr.	<u>46,295,138 95</u>	

Le mouvement général des autres comptes courants à Bruxelles, pendant l'année dernière, a été à l'entrée de fr.	691,036,541 99
à la sortie de	687,122,411 94
et en ajoutant le mouvement du compte du Trésor qui a été, en recette et en dépense, de	<u>339,308,739 78</u>
on voit que le mouvement général d'entrée et de sortie a été, pour Bruxelles seulement, de fr.	1,717,467,393 71
L'année précédente il avait été de	1,367,466,185 93
Différence en plus en 1859 . . . fr.	<u>350,001,207 78</u>

Succursale d'Anvers
et Comptoirs.

Il ne nous reste plus, pour compléter ce rapport, qu'à vous donner quelques renseignements sommaires sur les opérations de nos comptoirs de province.

La Banque a actuellement vingt-cinq comptoirs en province, en y comprenant la succursale d'Anvers. Elle en a établi deux nouveaux, pendant le courant de l'année dernière, à Renaix et à Courtrai; et elle a même créé une agence spéciale dans la première de ces villes, où il n'y avait pas d'agent du caissier de l'État.

Le commerce et l'industrie de ces localités s'est tellement développé depuis quelques années, qu'elles commençaient à souffrir de leur éloignement des établissements de crédit, et il y a lieu de croire que l'organisation des comptoirs qui viennent d'y être créés leur sera très-profitable.

Succursale d'Anvers.

Les graves événements que l'Europe a traversés, pendant le cours de 1859, ont naturellement ralenti et entravé le mouvement commercial, qui se présentait au commencement de l'exercice sous l'aspect le plus favorable. L'année que nous venons de finir n'a donc pas été bonne dans son ensemble, et, quoique le montant des escomptes soit un peu plus élevé que l'année précédente, il y a eu une diminution dans le produit.

Cette réduction s'explique par le taux très-bas de l'escompte pendant la plus grande partie de l'année, et par la grande abondance d'argent chez les escompteurs particuliers, qui ne donnaient à la Banque que leurs valeurs courtes, au fur et à mesure qu'ils trouvaient à les remplacer dans leur portefeuille par des effets à longue échéance.

Je dois constater ici que le résultat amoindri de ces opérations est dû entièrement aux circonstances que je viens de signaler, et que nous n'avons eu, comme les années précédentes, qu'à nous louer du zèle et des efforts intelligents que les administrateurs de notre succursale ont déployés, pour lutter contre l'influence de ces circonstances.

Les résultats des opérations de la succursale se trouvent compris dans l'ensemble des renseignements donnés sur les opérations de la Banque; mais, en raison de leur importance, nous grouperons ici, dans un résumé spécial, les faits qui s'y rattachent.

On trouve, dans les tableaux litt. *H* et *I*, le résumé des escomptes de valeurs sur la Belgique et le relevé comparatif de ces escomptes pour les quatre dernières années, non compris les valeurs étrangères qui figurent dans le portefeuille de Bruxelles, de même que le bénéfice réalisé sur ces valeurs est compris parmi ceux de l'établissement central.

En 1858, la succursale avait escompté 13,763 effets d'une valeur totale de fr.	110,317,528 81
En 1859, elle a escompté 18,401 effets montant à	112,827,846 20
Différence en plus, 4,638 effets, et en somme fr.	<u>2,510,317 39</u>

Mais, comme nous l'avons dit, le produit brut qui avait été	
en 1858 de.	fr. 617,323 85
n'est plus cette année que de	591,678 53
	<hr/>
Différence en moins.	fr. 25,645 32

Il y a eu également une forte réduction sur le chiffre des opérations en valeurs étrangères.

En 1858, il avait été acheté ou escompté en valeurs étrangères :

13,348 effets montant à	fr. 120,196,656 13
et cette année seulement	
7,343 d'un import de	62,691,306 18
	<hr/>
Donc, 6,005 effets en moins, et en somme	fr. 57,505,349 95

Les prêts sur fonds publics de la succursale ont subi également une assez forte réduction.

En 1858, il a été fait :

147 contrats, fr. 7,963,908 » ayant produit fr.	49,568 06
130 » 3,805,632 47 » »	28,402 88
	<hr/>
En moins 17 » fr. 4,158,275 53 et en produit fr.	21,165 18

Le mouvement général des comptes courants, à Anvers, avait été en 1858, tant à l'entrée qu'à la sortie, de. fr. 1,241,929,064 04

En 1859, il a été de. 1,357,987,920 92

Différence en plus cette année. fr. 116,058,856 88

Si, à ce mouvement des comptes courants de la succursale d'Anvers s'élevant à fr. 1,357,987,920 92 nous ajoutons celui que nous avons constaté tantôt pour l'établissement central, soit. fr. 1,717,467,363 71 nous trouvons que le mouvement général de l'année dernière a été de. fr. 3,075,455,314 63

Et, si nous le comparons à celui de l'année précédente, fr. 2,609,395,249 97 nous trouvons en plus pour cette année. fr. 466,060,064 66

A la fin de 1859, nous avons à la succursale 169 comptes courants ouverts, soit 15 de plus que l'année précédente.

Enfin, pour compléter les renseignements sur la situation de notre succursale, nous annexons à ce rapport (litt. *M*) un tableau qui présente le revenu comparatif des diverses opérations de cet établissement, pendant les six dernières années.

Comptoirs.

Afin de ne pas devoir entrer ici dans des détails de chiffres trop fastidieux, nous joignons, à notre rapport, un autre tableau (litt. I) qui présente le chiffre comparatif des opérations des comptoirs pendant les quatre dernières années, de sorte qu'il nous suffira de vous présenter ici les résultats généraux.

En 1858, la succursale et les comptoirs avaient envoyé à la Banque :

144,987 effets montant à	fr.	325,619,724 46
En 1859, ils ont remis 303,308 effets s'élevant à		410,325,158 25
		<hr/>
donc, augmentation de 58,321 effets, et en somme de	fr.	84,705,433 79
En 1858, le produit de l'escompte, à Anvers et dans les comptoirs, a été de	fr.	1,659,294 12
Cette année il s'est élevé à		2,105,612 50
		<hr/>
Différence en plus, à l'avantage de cette année	fr.	446,318 38

L'ensemble des escomptes de la Banque ayant été, cette année, de fr. 537,101,284 15, il en résulte que la succursale et les comptoirs continuent à figurer pour plus de 7/10^{mcs} dans le chiffre général de l'escompte belge et, quoique cette proportion ait peu varié depuis l'année dernière, elle constate néanmoins que les provinces recueillent une large part des avantages produits par notre institution, et que la diffusion du crédit, sur tous les points du pays, est arrivée aujourd'hui à un tel degré que le commerce et l'industrie n'ont plus guère, sous ce rapport, à désirer.

Il ne faut pas perdre de vue que l'extension considérable qu'ont prise, l'année dernière, les opérations de nos comptoirs, s'est produite à une époque de crise politique et de dépression des affaires, et vous pouvez juger des nouveaux progrès que ces institutions utiles pourraient réaliser, si des circonstances favorables venaient rendre au commerce son essor, si ralenti encore aujourd'hui.

Vous verrez, par le tableau dont nous venons de vous présenter les résultats généraux, qu'un grand nombre de comptoirs ont augmenté, dans une énorme proportion, le chiffre de leurs affaires, et c'est un fait remarquable qu'il n'en est qu'un seul, celui de Tournai, où ce chiffre soit diminué.

Parmi ceux qui ont fait les progrès les plus importants, on peut citer la Banque de Flandre, dont le chiffre d'opérations s'est élevé de 49 à 63 millions; le comptoir de Charleroi dont l'augmentation est de plus de sept millions; celui de Grammont qui est monté de 4 à 10 millions; celui de Huy de 13 à 22 millions; celui de Liège de 27 à 41 millions; enfin, celui de Nivelles de 13 à 20 millions. Plusieurs autres présentent des augmentations de 2 à 3 millions; nous nous abstenons de les signaler et nous renvoyons, à cet égard, aux détails du tableau.

Nous pensons, Messieurs, avoir maintenant accompli la tâche qui nous est imposée par les statuts, et nous pensons que l'ensemble de ce rapport vous donnera la conviction que la situation de notre établissement se trouve toujours dans les conditions les plus satisfaisantes, et que l'Administration continue à mériter la confiance dont vous l'avez toujours honorée jusqu'ici.

Le Gouverneur,
DE HAUSSY.



RAPPORT

FAIT AU NOM DU

CONSEIL DES CENSEURS.



MESSIEURS,

L'exercice qui vient de s'écouler a été marqué, dès son début, par une crise politique dont l'Administration de la Banque et votre Conseil des censeurs ont surveillé attentivement la marche, mais dont le développement n'a exigé, de leur part, aucune mesure exceptionnelle.

Les traces de la crise financière de 1857 n'étaient pas encore complètement effacées; les affaires n'avaient pas repris leur ancienne activité; les engagements étaient peu nombreux, et l'on comprendra facilement, qu'en présence des événements qui se sont déroulés pendant le premier semestre de 1859, le commerce et l'industrie n'aient fait que redoubler de circonspection et de timidité.

Aussi, l'encaisse de la Banque a-t-il dépassé constamment, jusqu'à la fin de l'année, les limites qui lui ont été tracées par les statuts et, comme vous avez pu le voir par le rapport de M. le Gouverneur, ce n'est que par un certain excès de précaution que, pendant deux mois de l'année, le taux de l'escompte a été élevé de 1 p. c. au-dessus du prix normal.

Pendant le chiffre du portefeuille a pu se maintenir à une moyenne mensuelle fort satisfaisante, et, depuis la clôture du dernier exercice, on l'a vu s'élever à un taux que, jusqu'ici, il n'avait jamais atteint.

Ce résultat est dû plutôt à la grande extension des services rendus par la Banque à l'intérieur du pays, qu'au développement des grandes affaires commerciales; car, pendant le premier semestre surtout, les opérations de la succursale d'Anvers témoignent d'une grande torpeur dans les affaires commerciales.

Le capital de la Banque est aujourd'hui complètement versé; le chiffre de versements arriérés est tout à fait insignifiant. L'Administration a cru donc pouvoir vous proposer le remboursement des sommes payées par quelques retardataires, à titre d'amende; cette proposition a reçu l'assentiment de votre Conseil des censeurs.

A l'article *immeubles, matériel et mobilier* figure aujourd'hui une somme de 575,000 fr. pour l'acquisition des terrains dont il vous a été parlé dans le dernier rapport.

Jusqu'ici, les travaux de construction du nouvel hôtel à élever n'ont pas reçu un commencement d'exécution; mais ici, toute précipitation serait condamnable; l'extension qu'a prise le mouvement de la Banque, depuis son installation, a fait reconnaître l'insuffisance de son local actuel, tant sous le rapport de l'étendue que sous celui de la distribution des divers bureaux.

L'accès de ces bureaux, leur disposition intérieure, exercent une grande influence sur cet ordre, si nécessaire à un établissement tel que le nôtre. Le mouvement des caisses exige des mesures de précaution toutes particulières, et il faut, de plus, que les valeurs considérables dont la Banque est dépositaire soient mises à l'abri de l'incendie et d'un coup de main.

Enfin, il faut que le nouvel édifice que l'on se propose d'élever et qui, on doit

l'espérer, est destiné à de longs services, réponde à tous les besoins du présent et de l'avenir.

En présence des circonstances que nous avons traversées, les résultats du dernier bilan peuvent être considérés comme fort satisfaisants. Ce bilan a reçu l'approbation de votre Conseil des censeurs.

Le Rapporteur,

Baron COGELS.

Les Censeurs :

Baron OSY.

Baron GRENIER.

Ferd. VAN DE VIN.

Comte AUGUSTIN DE BAILLET.

Ch. DEMEURE,

NAGELMACKERS-ORBAN.



ANNEXES.

ACTIF.

BILAN arrêté au

Actionnaires. Pour la part du capital à verser.		2,050 »
Portefeuille, à Bruxelles et en province, et effets à l'encaissement.		123,845,887 89
Caisse. {	Espèces et lingots.	57,564,842 80
	Effets échus.	4,361,871 68
	Billets de banque.	21,598,180 »
Fonds publics. {	1,495,000 4 % à 80	1,194,400 »
	2,695,800 2 1/2 % à 50	1,547,900 »
	Bons du Trésor à diverses échéances.	298,480 »
Prêts sur fonds publics à Bruxelles et en province.		4,871,459 59
Société générale. Art. 26 de la loi du 5 mai 1850		974,800 »
Trésor public. Pour indemnité du caissier de l'État.		100,000 »
Fonds publics de la réserve		3,979,586 30
Immeubles, matériel et mobilier.		985,440 »
Solde des frais de premier établissement		288,700 »
Coupons à recevoir		36,822 50
		221,250,400 76

Arrêté par le Conseil d'Administration, en séance du 10 janvier 1860.

Les Directeurs,

L. DESWERT.
 J.-R. BISSCHOFFSHEIM.
 I. DOUCET.
 DE POUHON.
 E. PRÉVINAIRE.
 VAN HOEGAERDEN.

Le Gouverneur,
 DE HAUSSY.

A escompte et pertes de place. Réescompte sur 1860, à Bruxelles		294,666 60
» Succursale d'Anvers. Id.		64,514 29
» Prêts sur fonds publics. Intérêts reçus par anticipation.		17,238 53
» Id. Par succursale d'Anvers, id.		1,903 29
» Bons du Trésor. Réescompte sur 1860		6,732 81
» Frais généraux. Pour solde de ce compte		571,233 15
» Id. de la succursale, id.		63,907 42
» Frais de commission, de timbre et d'encaissement à Amsterdam, Londres et Paris		5,256 22
» Comptes courants. Pour intérêts sur contrats garantis par dépôts de fonds publics.		27,364 27
» Caisse. Pour droit de patente de la Banque		61,276 49
Amortissement { des immeubles 1/42.	13,876 04	} 37,474 04
du mobilier 1/10.	4,943 »	
des frais de 1 ^{er} établissement 1/34 et 1/33	18,655 »	
Billets de banque égarés. Pour solde de ce compte.		25,000 »
Dividende aux actionnaires. { 1 ^{er} semestre, 25,000 coupons à fr. 25 »	625,000 »	} 2,287,500 »
2 ^o id. 25,000 id. à fr. 66 50.	1,662,500 »	
Fonds de réserve. Art. 6 de la loi du 5 mai 1850.		531,991 15
Trésor public. Art. 7 id.		265,148 22
Part de l'Administration. Art. 54 des statuts		57,063 57
		4,318,270 05

NATIONALE.

et Pertes de l'année 1859.

Par escompte et pertes de place. Produit brut	2,098,382 69	}	3,639,128 98
Id. Id. Succursale d'Anvers, id.	640,746 29		
» Prêts sur fonds publics. Intérêts reçus ou acquis à Bruxelles et en province	197,091 58	}	233,722 52
Id. Id. Id. Id. à la succursale d'Anvers.	36,630 94		
» Bénéfices divers de la succursale			9,622 25
» Bons du Trésor. Intérêts reçus ou acquis à Bruxelles et en province	31,667 11	}	37,099 42
Id. Id. par la succursale	5,432 31		
» Fonds publics. Intérêts reçus ou acquis			130,200 33
» Id. Bénéfice de réalisation.			79,080 »
» Correspondants étrangers. Pour intérêts bonifiés.			945 96
» Comptes courants. Pour commission et change			3,238 51
» Caisse. Pour agio et commission sur lingots et dépôts			61,593 21
» Société Générale. Art. 26 de la loi du 5 mai 1850.			23,638 89
» Compte d'indemnité du caissier de l'État			100,000 »
			4,318,270 05

ANNEXE C.

BANQUE NATIONALE.

Répartition des bénéfices de 1859.

Solde du compte de profits et pertes au 31 décembre		2,516,702 94	
Plus les 2 1/2 % payés aux actionnaires.		625,000 »	
Pour établir la part de l'Administration :	3,141,702 94	3,141,702 94	
Déduire 5 % pour les fr. 23,750,000 versés. fr. 1,187,500 »	1,239,583 33		
» » » 1,250,000 (10 mois). » 52,083 33			
Prélever 3 % sur la différence.	1,902,119 61	57,063 57	
Pour établir la réserve et la part de l'État :		3,084,639 37	
Ajouter 3 % dus sur fr. 1,250,000 non versés, pendant 2 mois.		6,250 »	
		3,090,889 37	3,090,889 37
Déduire 6 % sur le capital de fr. 25,000,000		1,500,000 »	
Reste.		1,590,889 37	
Prendre pour la réserve 1/3 de cette somme		530,296 45	795,444 67
» pour l'État 1/6 »		265,148 22	
Pour établir le dividende :			2,295,444 70
Déduire les 3 % dus par les actionnaires		6,250 »	631,250 »
» les 2 1/2 qu'ils ont reçus pour le 1 ^{er} semestre		625,000 »	
Reste.			1,664,194 70
A répartir sur 25,000 actions. Soit par action	66 50		
Reliquat porté au fonds de réserve.	1,694 70		
RECAPITULATION.			
Part des actionnaires, 25,000 coupons à fr. 66 50.		1,662,500 »	
» de la réserve { le 1/3 ci-dessus.	530,296 45	531,994 15	
{ le reliquat	1,694 70		
» de l'État 1/6		265,148 22	
» de l'Administration.		57,063 57	
Tota l égal au solde des profits et pertes.			2,516,702 94

BANQUE NATIONALE.

Résumé comparatif des bilans des cinq dernières années.

	1855.	1856.	1857.	1858.	1859.
Passif de la Banque envers elle-même.					
Capital	25,000,000 »	25,000,000 »	25,000,000 »	25,000,000 »	25,000,000 »
Fonds de réserve. . .	1,750,113 87	2,442,670 95	3,334,539 30	3,967,412 85	4,565,579 25
Prévision de pertes. .	12,000 »	12,000 »	»	»	»
Dividendes aux actionnaires.	2,051,250 »	2,243,750 »	2,562,500 »	2,293,750 »	2,287,500 »
Passif envers des tiers.					
Billets de banque. . .	111,900,000 »	119,000,000 »	126,400,000 »	129,800,000 »	135,100,000 »
Comptes courants. . .	42,666,838 46½	38,978,936 95½	35,046,537 98	52,960,873 89	54,169,891 66
Divers	938,933 35	1,020,431 14	1,696,667 16	1,113,974 50	752,429 85
	184,279,135 68½	188,697,789 64½	194,060,244 44	215,136,011 24	221,875,400 76
Actif.					
Actionnaires.	8,753,900 »	6,251,450 »	3,751,250 »	1,252,200 »	2,050 »
Portefeuille.	78,504,788 77	88,085,004 96	96,072,460 61	119,296,606 77	125,845,887 89
Caisse.	75,418,900 69½	72,973,341 37½	74,068,167 20	77,614,087 63	83,324,894 48
Fonds publics et bons du Trésor.	8,087,420 »	5,394,400 »	4,406,380 »	3,263,540 »	2,840,780 »
Prêts sur fonds publics.	5,902,873 28	7,828,580 21	7,719,638 69	5,741,414 96	4,871,439 59
Société Générale. . .	4,874,000 »	4,874,000 »	3,899,200 »	2,924,400 »	974,800 »
Immeubles et mobilier.	633,500 »	616,800 »	600,200 »	619,600 »	985,440 »
Divers.	2,103,752 94	2,674,212 50	3,542,947 94	4,424,161 88	5,030,108 80
	184,279,135 68½	188,697,789 64½	194,060,244 44	215,136,011 24	221,875,400 76

Tableau comparatif des opérations et de

	1855.		1856.	
	OPÉRATIONS.	PRODUITS.	OPÉRATIONS.	PRODUITS.
Portefeuille. Escompte.	371,213,150 69	2,392,120 83	381,063,880 78	2,505,307 20
Succursale d'Anvers. Id. et divers.	112,202,710 24	577,777 75	123,000,867 45	830,703 65
Fonds publics.	8,450,458 75	423,537 44	7,929,966 25	545,825 39
Avances sur fonds publics	20,361,011 49	200,939 06	29,427,120 81	275,208 66
Escompte de Bons du Trésor. . . .	3,210,500 »	16,931 77	1,388,500 »	19,691 16
Trésor public. Produit net	153,804,828 48	200,000 »	155,256,534 26	100,000 »
Société Générale. Art. 26 de la loi du 5 mai 1850.	4,874,000 »	40,794 19	4,874,000 »	73,110 »
Correspondants étrangers	»	20,578 93	»	12,888 99
Comptes courants	»	1,905 21	»	6 50
Caisse, agio et commission sur lingots et dépôts	»	28,176 35	»	43,400 88
	674,116,359 65	3,902,762 13	702,940,869 55	4,406,142 43
Mouvement des caisses.	RECETTES.	PAYEMENTS.	RECETTES.	PAYEMENTS.
Caisse centrale	448,595,601 79	445,174,417 97	516,896,801 94	521,421,914 58
Caisse des agents de la Banque . . .	500,240,680 55	493,782,185 20	615,901,825 84	606,942,661 89
	948,836,282 34	938,956,603 17	1,132,798,627 78	1,128,364,576 47

NATIONALE.

leurs produits, de 1855 à 1859.

1857.		1858.		1859.	
OPÉRATIONS.	PRODUITS.	OPÉRATIONS.	PRODUITS.	OPÉRATIONS.	PRODUITS.
380,972,999 52	2,915,284 28	475,816,990 51	2,780,112 55	526,964,744 13	2,998,582 69
162,058,343 43	1,549,429 81	110,317,528 81	795,771 24	112,827,846 20	640,746 29
5,091,400 »	385,661 35	4,536,812 50	282,550 85	5,058,180 »	209,280 33
Bruxelles et Provinces. 24,651,592 19	260,055 89	23,838,127 91	199,498 67	21,115,920 07	197,091 58
Anvers. . . 8,717,555 »	71,098 46	7,963,908 »	62,567 47	3,805,652 47	36,630 94
Bruxelles et Provinces. 4,148,442 92	53,443 25	4,319,780 »	51,758 98	2,823,600 »	31,667 11
Anvers. . . 1,225,382 91	8,687 87	190,700 »	3,350 16	565,480 »	5,432 31
164,963,840 71	100,000 »	178,457,519 72½	100,000 »	170,185,203 29	100,000 »
3,899,200 »	60,515 75	2,924,400 »	44,109 70	1,949,600 »	23,638 89
»	12,948 29	»	11,061 10	»	945 96
»	1,660 93	»	3,409 60	»	12,860 74
»	49,103 62	»	57,108 70	»	61,593 21
755,728,556 68	5,267,689 50	808,365,767 45½	4,397,279 »	845,094,206 16	4,318,270 05
RECETTES.	PAYEMENTS.	RECETTES.	PAYEMENTS.	RECETTES.	PAYEMENTS.
508,823,861 76	505,914,324 49	470,912,607 23	426,267,992 93	506,933,295 10	456,601,637 11
680,201,602 26	679,501,678 86	676,991,965 24	647,199,722 44	772,656,147 17	731,294,659 19
1,189,025,464 02	1,185,416,003 35	1,147,907,572 47	1,073,467,715 37	1,279,611,442 27	1,187,896,296 30

ANNEXE F.

BANQUE NATIONALE.

Extrait des situations publiées mensuellement, en 1859, en exécution de l'art. 22 de la loi du 5 mai 1850.

MOIS.	ENCAISSE MÉTALLIQUE.	PORTEFEUILLE.	CIRCULATION.	COMPTES COURANTS.	AVANCES SUR FONDS PUBLICS.
Janvier. . .	74,736,532 29	115,565,860 61	121,068,690	55,836,506 03	5,698,547 51
Février. . .	72,973,462 78	108,377,513 51	119,200,470	47,067,955 98	5,596,584 51
Mars. . .	55,943,618 68	123,096,402 52	117,560,520	47,113,882 91	5,805,044 08
Avril. . .	60,673,803 21	119,290,788 85	115,394,260	50,928,565 45	6,420,563 51
Mai. . .	65,819,084 50	112,047,727 10	114,557,520	50,160,966 40	7,037,474 36
Juin. . .	73,080,743 39	104,446,212 71	110,747,830	53,119,848 71	6,406,084 36
Juillet. . .	73,134,793 65	101,625,985 24	109,829,320	49,223,955 72	6,147,369 03
Août. . .	70,444,211 38	105,710,815 95	108,681,850	49,114,560 94	5,742,825 06
Septembre	71,701,865 25	106,061,605 66	108,454,550	52,526,997 02	4,867,431 06
Octobre. . .	64,381,984 09	112,615,410 91	106,748,470	53,407,265 15	5,016,033 06
Novembre.	63,089,556 10	116,703,229 76	109,348,130	53,234,225 15	5,185,409 59
Décembre.	61,614,173 39	123,845,887 89	113,501,820	54,302,789 81	4,871,439 59
Moyenne mensuelle . . .		112,282,120 06			

BANQUE NATIONALE.

Tableau comparatif de la répartition de l'ensemble des escomptes pendant les années 1855, 1856, 1857, 1858 et 1859,

ANNÉES.	SUR LA BELGIQUE.		SUR L'ÉTRANGER.		TOTAL DES ESCOMPTEs.	
	EFFETS.	MONTANT.	EFFETS.	MONTANT.	EFFETS.	MONTANT.
1855	152,686	356,832,640 83	12,817	126,583,220 10	165,503	483,415,860 93
1856	204,339	468,900,377 78	4,851	55,164,370 45	209,190	504,064,748 23
1857	220,397	520,436,312 02	2,017	22,598,030 95	222,414	543,034,342 98
1858	244,442	465,937,863 19	13,348	120,196,056 13	257,790	586,134,919 32
1859	308,820	577,101,284 15	7,343	62,691,306 18	316,163	639,792,590 33

Résumé des taux d'escompte des effets sur la Belgique

DÉSIGNATION DES COMPTOIRS.	EFFETS ESCOMPTÉS à 3 %.			EFFETS ESCOMPTÉS à 3 1/2 %.			EFFETS ESCOMPTÉS à 4 %.		
	EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.	EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.	EFFETS.	MONTANT.	PRODUIT.
ALOST.	250	964,266 91	6,132 73	2,583	1,754,850 64	8,504 63	57	314,233 44	3,031 59
ARLON	82	493,299 34	2,556 73	2,128	11,411,263 67	93,430 15	4	23,273 76	181 72
BRUGES	647	5,095,684 91	17,782 74	1,732	4,149,915 25	25,689 60	97	470,743 73	3,492 99
CHARLEROY	929	3,288,400 36	17,698 56	23,879	24,085,871 87	142,633 14	236	613,900 78	4,685 50
DINANT	161	342,539 42	2,513 46	1,920	3,156,677 17	24,846 46	12	29,507 77	297 72
GAND.	4,228	20,258,967 74	117,076 72	20,155	33,080,125 85	207,569 97	789	3,685,313 78	29,288 67
GRAMMONT	360	782,027 26	4,945 67	13,641	8,269,149 27	55,644 36	85	115,982 95	1,020 28
HASSELT.	119	417,757 59	2,740 82	928	1,018,533 76	7,001 35	30	72,496 45	527 41
HUY	791	3,902,168 46	27,472 56	8,902	14,902,803 65	111,943 71	226	927,111 77	8,275 26
LIÈGE	1,753	10,811,713	64,754 65	14,811	23,898,144 67	148,801 60	337	2,023,327 84	16,626 60
LOUVAIN.	526	1,286,913 99	7,172 52	2,725	1,949,163 93	9,855 43	97	195,247 77	1,121 38
MARCHE.	56	287,395 84	2,174 86	1,866	3,370,502 86	31,156 59	26	50,163	494 77
MONS.	1,354	7,110,912 28	41,716 65	7,415	16,432,635 57	109,879 01	247	965,080 65	7,276 08
NAMUR	303	1,146,804 83	6,822 02	2,556	5,175,273 94	36,744 40	39	125,649 07	997 09
NEUFCHATEAU	"	"	"	112	233,056 40	2,033 48	"	"	"
NIVELLES	847	2,291,730 46	14,905 80	15,753	14,294,980 97	100,833 95	201	386,551 82	3,468 53
PHILIPPEVILLE	89	451,825 67	1,029 65	1,978	2,365,744 22	18,556 74	8	11,219 50	105 59
RENAIX.	55	177,828 48	1,370 86	156	191,456 15	1,516 83	"	"	"
SAINT-NICOLAS	297	1,654,575 32	10,832 94	1,249	1,323,168 02	6,950 57	41	205,980 44	1,540 97
TERMONDE	149	613,887 60	3,845 55	626	987,969 89	4,831 90	36	116,937 10	1,068 67
TOURNAY	497	1,933,212 69	11,568 86	8,122	4,514,584 45	17,702 90	76	255,034 57	1,980 60
TURNHOUT	202	741,651 55	5,075 07	315	228,200 36	1,180 45	42	156,164 66	1,382 52
VERVIERS	525	3,291,313 35	16,531 84	7,344	7,353,952 29	40,447 42	79	426,036 71	3,191 74
	14,200	68,039,877 05	586,729 26	137,896	184,155,078 81	1,207,554 84	2,765	11,167,956 96	90,025 30
ANVERS.	10,437	82,486,029 52	406,326 53	5,133	17,013,416 01	96,838 79	1,487	10,344,718 94	82,918 63
BRUXELLES.	55,037	108,515,252 92	550,175 51	31,006	30,333,514 69	178,542 61	12,485	20,989,807 98	151,033 35
	79,674	255,811,159 49	1,543,231 30	174,037	231,552,007 51	1,482,936 24	16,737	42,502,483 88	303,977 28
	Echéance moyenne : 63 jours.			Echéance moyenne : 66 jours.			Echéance moyenne : 64 jours.		

NATIONALE.

escomptés à Bruxelles et dans les comptoirs en 1859.

EFFETS.	EFFETS ESCOMPTÉS à 4 1/2 %.		TANTIÈME silenciant COMPTOIRS.	PERTES DE PLACE.	MONTANT NET à la date DE PLACE.	MONTANT TOTAL des effets escomptés.		MOYENNE des échéances de l'escompte.	TAUX MOYEN des différents comptoirs.	TAUX MOYEN (des commissions et des commissions)
	MONTANT.	PRODUIT.				EFFETS.	EFFETS ESCOMPTÉS.			
612	343,148 50	1,758 55	4,808 19	228 88	14,648 19	3,502	3,376,499 28			
291	1,857,858 44	19,922 16	29,022 28	106 85	87,175 53	2,505	15,705,697 21			
323	787,128 27	6,105 95	13,268 02	751 85	40,555 07	2,799	8,481,472 16			
5,052	5,107,367 53	40,568 73	51,396 15	1,466 55	155,656 31	30,096	35,095,540 59			
424	687,791 35	6,988 56	8,660 90	568 84	26,554 14	2,517	4,216,515 71			
4,758	6,472,649 22	49,859 48	99,904 72	5,160 44	307,030 56	29,930	65,494,086 59			
2,447	1,459,544 40	12,698 09	18,577 15	1,687 08	57,418 55	16,553	10,000,703 88			
253	266,496 51	2,121 53	3,099 99	60 12	9,560 94	1,310	1,775,334 04			
2,098	5,168,017 60	51,242 88	44,732 06	1,127 61	135,327 90	12,017	22,900,151 46			
3,302	5,226,308 90	45,640 68	68,453 63	2,171 55	207,541 45	20,203	41,959,494 41			
543	421,567 47	2,103 10	5,063 02	323 95	15,516 56	3,891	3,855,895 16			
537	543,025 21	6,211 35	10,010 47	98 58	30,125 68	2,305	4,251,096 91			
1,858	3,330,807 79	27,255 56	46,526 29	784 02	140,564 85	10,874	27,837,430 29			
468	1,044,616 25	9,307 59	13,467 15	409 50	40,904 37	3,566	7,492,374 09			
16	26,331 41	294 42	581 88	1	1,746 02	128	269,390 81			
3,005	3,220,915 24	29,929 93	37,558 25	1,638 24	113,418 22	20,496	20,194,208 49			
355	429,529 02	4,140 15	5,963 50	167 14	18,053 77	2,450	2,958,518 41			
217	301,925 69	1,248 65	5,136 31	243 39	15,850 19	1,804	3,385,649 47			
113	113,679 06	003 44	2,587 09	231 07	7,991 54	924	1,832,473 65			
1,275	1,021,890 23	5,915 05	9,293 29	573 28	28,447 40	6,968	7,724,721 92			
101	45,420 43	327 07	1,090 97	25 68	5,999 82	660	1,168,437 2			
1,510	1,115,279 54	8,623 23	17,198 43	686 65	52,282 47	9,458	12,486,581 89			
30,046	57,134,401 23	310,323 95	497,821 41	10,620 05	1,515,933 97	184,907	297,497,512 05			
1,312	2,953,631 73	21,287 47	"	4,307 11	591,678 53	18,101	112,827,846 20			
6,984	7,137,550 31	51,602 19	"	5,324 08	936,677 74	105,512	166,776,125 90			
38,372	47,225,633 27	363,715 59	497,821 41	26,251 24	3,012,290 21	508,920	577,101,284 15	65 jours	—	Brut 3,36 Net 2,89

Échéance moyenne:
65 jours.

RELEVÉ comparatif de l'ensemble des escomptes d'effets

DÉSIGNATION DES COMPTOIRS.	ANNÉES.	NOMBRE D'EFFETS escomptés.	MONTANT des EFFETS ESCOMPTÉS.	PRODUITS.
Succursale d'Anvers . . .	1856	13,808	123,000,867 48	830,703 65
	1857	18,000	162,058,343 43	1,349,429 81
	1858	13,763	110,317,528 81	617,523 85
	1859	18,401	112,827,846 20	591,678 53
Banque de Flandre . . .	1856	18,621	51,712,758 66	278,935 29
	1857	23,546	59,035,911 16	385,578 98
	1858	21,824	49,282,234 64	251,552 17
	1859	29,930	63,494,086 59	307,050 56
Comptoir d'Alost . . .	1856	2,161	2,031,934 47	10,039 81
	1857	2,388	2,344,066 79	12,937 10
	1858	3,802	3,397,269 32	14,137 15
	1859	3,502	3,376,499 28	14,648 19
" d'Arlon . . .	1856	959	6,239,659 47	47,540 32
	1857	809	7,400,793 44	65,149 66
	1858	2,021	10,157,192 98	63,663 45
	1859	2,805	13,765,697 21	87,175 33
" de Bruges . . .	1856	1,877	6,921,105 86	38,715 15
	1857	1,849	8,450,106 54	35,089 67
	1858	1,513	5,406,127 74	23,114 70
	1859	2,799	8,481,472 16	40,555 07
" de Charleroy . . .	1856	16,043	28,296,752 41	160,993 81
	1857	15,549	21,945,659 24	136,264 73
	1858	20,356	25,813,514 24	110,978 22
	1859	30,096	33,095,540 59	155,656 31
" de Dinant . . .	1856	652	2,660,361 88	19,871 30
	1857	1,724	3,595,708 88	29,837 93
	1858	2,121	3,770,711 70	24,558 57
	1859	2,517	4,216,515 71	26,554 14
" de Grammont . . .	1856	"	"	"
	1857	1,026	947,903 41	6,648 03
	1858	6,447	4,064,245 02	20,801 17
	1859	16,533	10,606,703 88	57,418 55
" de Hasselt . . .	1856	35	111,156 35	369 83
	1857	88	164,760 56	663 18
	1858	638	745,136 91	2,867 29
	1859	1,310	1,775,334 04	9,360 94
" de Huy . . .	1856	3,427	3,772,489 07	39,745 85
	1857	4,694	8,081,852 85	66,369 17
	1858	8,768	15,066,703 89	75,837 76
	1859	12,017	22,900,131 46	135,327 99
" de Liège . . .	1856	8,107	15,231,121 56	70,239 95
	1857	11,031	17,954,984 87	96,979 48
	1858	16,271	27,877,213 77	124,074 53
	1859	20,203	41,959,494 41	207,541 45
" de Louvain . . .	1856	389	881,090 75	2,509 "
	1857	1,497	2,127,697 83	8,742 99
	1858	2,126	1,890,146 44	7,013 26
	1859	3,891	3,855,893 16	15,516 36

NATIONALE.

de commerce des comptoirs en 1856, 1857, 1858 et 1859.

DÉSIGNATION DES COMPTOIRS.	ANNÉES.	NOMBRE D'EFFETS escomptés.	MONTANT des EFFETS ESCOMPTÉS.	PRODUITS.
Comptoir de Marche . . .	1856	1,170	2,087,880 30	16,784 50
	1857	1,590	2,457,116 19	22,933 88
	1858	2,197	3,672,750 13	26,420 48
	1859	2,505	4,251,096 91	30,123 68
» de Mons . . .	1856	8,853	20,362,624 56	112,812 90
	1857	8,582	17,372,736 78	109,014 56
	1858	9,986	23,625,822 62	115,878 28
	1859	10,874	27,837,436 29	140,564 85
» de Namur . . .	1856	2,526	9,721,996 44	71,151 99
	1857	2,383	7,698,759 81	57,596 33
	1858	2,149	5,269,955 69	50,118 67
	1859	3,366	7,492,374 09	40,904 57
» de Neufchâteau.	1856	»	»	»
	1857	241	292,806 56	1,814 09
	1858	63	190,151 48	917 11
	1859	128	269,390 81	1,746 02
» de Nivelles . . .	1856	8,423	11,514,785 48	66,450 46
	1857	9,085	10,219,473 58	65,794 71
	1858	12,646	13,061,261 12	69,878 14
	1859	20,496	20,194,208 49	113,418 22
» de Philippeville.	1856	»	»	»
	1857	233	337,079 80	2,632 26
	1858	1,469	1,758,913 71	10,787 65
	1859	2,430	2,958,318 41	18,033 77
» Renaix . . .	1856	»	»	»
	1857	»	»	»
	1858	»	»	»
	1859	191	369,284 65	2,184 77
» de St.-Nicolas . . .	1856	1,618	2,526,489 44	10,897 92
	1857	1,934	2,964,006 49	16,461 03
	1858	1,880	3,036,790 11	15,593 73
	1859	1,804	3,385,649 47	15,650 19
» de Termonde . . .	1856	666	1,251,528 22	5,623 70
	1857	505	924,761 63	4,772 03
	1858	647	1,428,656 50	5,897 88
	1859	924	1,832,473 65	7,991 54
» de Tournay . . .	1856	12,595	13,468,540 52	64,324 73
	1857	11,020	12,185,400 90	65,381 82
	1858	7,196	8,747,103 85	31,762 77
	1859	6,968	7,724,721 92	28,447 40
» de Turnhout. . .	1856	230	528,122 41	2,970 95
	1857	367	718,804 97	4,868 95
	1858	714	945,157 99	4,806 94
	1859	660.	1,168,437 »	5,999 82
» de Verviers . . .	1856	4,314	5,474,215 83	21,823 85
	1857	5,912	7,003,016 72	30,758 93
	1858	6,390	8,092,153 80	33,323 33
	1859	9,458	12,486,581 89	52,282 47
RÉCAPITULATION. . .	1856	106,254	309,518,460 93	1,872,504 96
	1857	124,053	333,239,754 43	2,485,421 44
	1858	144,987	325,619,721 46	1,559,294 12
	1859	205,308	410,325,158 25	2,105,612 50

ANNEXE K.

BANQUE NATIONALE.

ÉCHÉANCES, par décades, du portefeuille à la date du 1^{er} janvier 1860.

Janvier	}	1 ^{re} Décade	46,835,271 39	53,543,668 67
		2 ^e Id.	47,443,998 75	
		3 ^e Id.	49,264,398 53	
Février	}	1 ^{re} Id.	44,801,261 19	43,456,036 83
		2 ^e Id.	45,769,017 66	
		3 ^e Id.	42,885,757 98	
Mars	}	1 ^{re} Id.	41,628,131 04	25,560,425 78
		2 ^e Id.	8,933,402 71	
		3 ^e Id.	4,998,892 03	
Avril				1,285,756 61
				<hr/> 123,845,887 89

TABLEAU

des effets sur Bruxelles, reçus du bureau d'escompte et des banquiers à l'encaissement, et des effets sur Bruxelles retournés protestés et sans frais aux cédants de la Banque à Bruxelles et en province.

Tableau des effets sur Bruxelles, reçus du bureau d'escompte et des banquiers,
aux cédants de la Banque,

MOIS. — 1859.	EFFETS REÇUS DE L'ESCOMPTE.		EFFETS SANS FRAIS RETOURNÉS IMPAYÉS			
			à Bruxelles.		en province.	
	Nombre.	Somme.	Nombre.	Somme.	Nombre.	Somme.
Janvier.	11,014	20,149,862 59	428	144,253 06	134	66,485 47
Février.	10,810	19,096,970 90	412	159,522 11	137	89,111 24
Mars.	10,714	22,008,950 16	451	194,217 87	129	77,891 45
Avril.	10,995	21,545,225 66	428	186,595 69	146	113,055 28
Mai	11,832	19,546,750 25	551	281,270 02	161	111,410 15
Juin.	12,227	22,850,454 62	513	238,521 79	188	110,558 14
Juillet	12,071	19,672,153 50	509	234,364 65	191	120,715 13
Août.	11,790	19,607,923 35	413	191,952 96	209	97,579 42
Septembre.	11,729	19,918,953 64	437	192,131 01	210	155,853 01
Octobre.	12,119	19,869,577 18	398	173,956 42	249	109,063 19
Novembre.	12,461	20,344,181 04	433	176,325 30	214	84,328 67
Décembre	12,491	21,181,326 12	588	225,095 69	227	138,171 73
	140,253	245,572,288 81	5,561	2,398,206 57	2,195	1,254,222 88

Effets reçus à l'encaissement

Reçus :

3715 effets, pour fr. 1,272,719 04.

NATIONALE.

à l'encaissement, et des effets sur Bruxelles, retournés protestés et sans frais à Bruxelles et en province.

TOTAL DES RETOURS sans frais.		EFFETS RETOURNÉS PROTESTÉS				TOTAL DES PROTÈTS.		TOTAL GÉNÉRAL des retours sans frais et protêts.
Nombre.	Somme.	à Bruxelles.		en province.		Nombre.	Somme.	
		Nombre.	Somme.	Nombre.	Somme.			
562	210,738 53	142	65,376 53	76	95,763 37	218	161,159 90	10,548 effets, pour fr. 5,405,080 86.
549	248,633 35	120	61,812 44	70	41,474 92	190	105,287 36	
580	272,109 32	157	66,415 89	61	37,396 12	198	105,512 01	
574	299,650 97	109	44,681 23	56	58,027 42	165	102,708 65	
712	392,680 17	150	79,437 57	84	47,965 98	234	127,403 55	
701	349,079 93	162	79,182 47	115	113,544 41	277	192,696 88	
700	353,079 78	183	96,634 09	87	97,996 99	270	194,631 08	
622	289,532 38	135	87,789 23	90	58,240 97	225	146,030 20	
647	527,984 02	131	86,071 84	95	133,499 51	226	219,571 15	
647	283,019 61	108	45,837 83	84	84,453 09	192	150,290 92	
647	260,653 97	136	80,188 55	75	64,649 67	211	144,838 22	
815	563,267 42	100	47,528 87	86	79,012 62	186	126,544 49	
7,756	3,652,429 45	1,613	840,626 54	979	912,024 87	2,592	1,752,651 41	

des banquiers.

En retour :

533 effets, pour fr. 133,562 95.

BANQUE NATIONALE.

SUCCURSALE D'ANVERS.

Résumé comparatif du montant brut des bénéfices de six années.

DÉSIGNATION des COMPTES.	1854	1855	1856	1857	1858	1859
Escompte des effets et bons du Trésor	415,948 60	497,028 40	732,665 19	1,357,220 91	620,674 01	597,110 84
Avances sur fonds publics.	21,367 01	23,039 39	40,781 53	63,196 66	49,568 66	28,402 88
Dépôts volontaires.	143 »	768 29	265 16	592 83	685 99	1,457 55
Dépôts de matières d'or et d'argent.	»	»	2,132 44	1,926 55	3,129 23	3,221 63
Divers bénéfices, d'après le compte de profits et pertes	4,849 49	4,904 66	6,563 47	6,279 19	4,702 80	6,188 70
TOTAUX.	442,308 10	525,740 74	782,407 79	1,429,216 11	678,760 69	636,381 60